



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal  
tenue à la salle municipale,  
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,  
le lundi 4 juin 2018 à 20 h 10**

Sont présents : Mme Michelle Pageau, MM, Roger Gosselin, Michel Breton, Richard Dubois, James Allan et Carl Dubois, formant quorum sous la présidence de M. Paul Vachon, maire.

Est également présente, Mme Claudette Perreault, directrice générale / secrétaire-trésorière.

**2018-108      OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire ouvre la séance à 20 h 10 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

**2018-109      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance;
4. Dépôt du rapport du maire;
5. Sûreté du Québec - premier versement;
6. Fermeture du bureau durant la saison estivale;
7. Poste de coordonnatrice en loisirs, culture et développement touristique;
8. Adoption du règlement numéro 487 « règlement concernant les redevances éoliennes »;
9. Congrès de la FQM;
10. Fête de la pêche;
11. Comité consultatif d'urbanisme;
12. Avis de motion règlement numéro 488, règlement amendant le règlement numéro 2017-RM-SQ-4 concernant les animaux et applicable par la Sûreté du Québec;
13. Programme d'aide à la voirie locale, volet – redressement des infrastructures routières locales - RIRL-2016-491A;
14. Programme d'aide à la voirie locale, volet – redressement des infrastructures routières locales - RIRL-2016-495A;
15. Remerciements à Madame Danielle Blanchet ;
16. Compte-rendu des dossiers actifs du conseil des maires de la MRC des Appalaches;
17. Correspondance;
18. Compte du mois;
19. Période de questions;
20. Divers; demande de don pour I.O.O.F. lodge 54;
21. Levée de la séance.



Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)

**2018-110 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mai 2018.

**2018-111 DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE**

Tel que le prescrit l'article 955 du *Code municipal*, M. le maire dépose son rapport sur la situation financière de la municipalité.

Il est résolu à l'unanimité des conseillers qu'une copie du rapport soit distribuée à chaque adresse municipale par le biais du Sons d'Cloches.

**2018-112 SÛRETÉ DU QUÉBEC – PREMIER VERSEMENT**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'émettre le premier versement pour les services de la Sûreté du Québec au Ministre des Finances pour la somme de 19 987 \$.

**2018-113 FERMETURE DU BUREAU DURANT LA SAISON ESTIVALE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de fermer le bureau municipal durant la période des vacances, soit du 23 juillet au 2 août 2018.

**2018-114 POSTE DE COORDONNATRICE EN LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'engager Mme Joanie Routhier à titre de coordonnatrice en loisirs, culture et développement touristique. Elle occupera ce poste à compter du 26 juin 2018 en remplacement du congé de maternité de Mme Stacey Pomerleau.

**2018-115 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 487 « RÈGLEMENT CONCERNANT LES REDEVANCES ÉOLIENNES »**

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par Mme Michelle Pageau et appuyé par M. Roger Gosselin, lors de la session ordinaire du conseil s'étant tenue le 7 mai 2018 ;

ATTENDU que tous les membres du conseil ont préalablement reçu, conformément à l'article 455 du code municipal, une copie du règlement ;

ATTENDU que les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu, renoncent à sa lecture et s'en déclarent satisfaits ;

ATTENDU les explications sommaires rendues par Monsieur le Maire concernant le règlement numéro 487 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Michelle Pageau, appuyé par M. Roger Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement numéro 487 « *Règlement concernant les redevances éoliennes* » soit et est adopté.

**2018-116 CONGRÈS DE LA FQM**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser M. Carl Dubois à participer au congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités qui se tiendra du 20 au 22 septembre 2018 au Palais des congrès de Montréal et de rembourser les frais d'inscription et d'hébergement.

**2018-117 FÊTE DE LA PÊCHE**

**ATTENDU QUE** la Municipalité tiendra sa huitième édition de la Fête de la pêche les 9 et 10 juin 2018;

**ATTENDU QUE** la municipalité recevra une aide financière au montant de 8 000 \$ du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs;

**ATTENDU QUE** la municipalité a demandé une aide financière au montant de 1 000 \$ à Héritage Faune;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Michelle Pageau et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'allouer un montant supplémentaire de 3 000 \$ pour l'achat de truites mouchetées.

**2018-118 COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

**ATTENDU QUE** nous avons reçu une lettre de démission de Monsieur Léo Brochu, comme membre du comité consultatif d'urbanisme;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Richard Dubois, appuyé par, M. Roger Gosselin et résolu à l'unanimité des conseillers que les personnes suivantes : Messieurs James Allan, conseiller, Frédéric Boucher et François Lachance soient nommées membres du Comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Kinnear's Mills, le tout conformément au chapitre 3, du règlement numéro 277 de ladite municipalité de Kinnear's Mills.

**ADOPTÉE**

**AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO 488, RÈGLEMENT AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-RM-SQ-4 CONCERNANT LES ANIMAUX ET APPLICABLE PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC.**

Mme Michelle Pageau, conseillère donne avis de motion de la présentation ultérieure d'un règlement amendant le règlement numéro 2017-RM-SQ-4 concernant les animaux et applicable par la Sûreté du Québec.

**ADOPTÉE**

**2018-119 PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE**

**VOLET – REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES  
LOCALES – RIRL-2016-491A**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Kinnear's Mills a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

**ATTENDU QUE** les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC des Appalaches a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE).

**ATTENDU QUE** la municipalité désire présenter une demande d'aide financière au MINISTÈRE pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL ;

**ATTENDU QUE** la municipalité s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE ;

**ATTENDU QUE** seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

**ATTENDU QUE** la municipalité s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE ;

**ATTENDU QUE** la municipalité choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

L'offre de services détaillant les coûts (gré à gré) ;

**POUR CES MOTIFS**, sur la proposition de M. Roger Gosselin, appuyée par M. Michel Breton, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Kinnear's Mills autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

**2018-120**

**PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE  
VOLET – REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES  
LOCALES – RIRL-2016-495A**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Kinnear's Mills a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

**ATTENDU QUE** les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC des Appalaches a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE).

**ATTENDU QUE** la municipalité désire présenter une demande d'aide financière au MINISTÈRE pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL ;

**ATTENDU QUE** la municipalité s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE ;

**ATTENDU QUE** seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

**ATTENDU QUE** la municipalité s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE ;

**ATTENDU QUE** la municipalité choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

L'offre de services détaillant les coûts (gré à gré).

**POUR CES MOTIFS**, sur la proposition de M. Michel Breton, appuyée par M. Richard Dubois, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de Kinnear's Mills autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

**2018-121 REMERCIEMENTS À MADAME DANIELLE BLANCHET**

Il est proposé par M. James Allan et résolu à l'unanimité des conseillers de remercier Madame Danielle Blanchet pour le magnifique travail de recherche concernant l'occupation des lots des églises catholique et anglicane.

**COMPTE-RENDU DES DOSSIERS ACTIFS DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DES APPALACHES**

Monsieur Carl Dubois donne un compte-rendu des dossiers actifs du conseil des maires de la MRC des Appalaches.

**CORRESPONDANCE**

La secrétaire-trésorière fait la lecture de la correspondance.  
Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

**2018-122 COMPTES DU MOIS**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	10 159,69
C0006458	David Thibodeau Trachy - bénévoles	965,79
C0006459	Petite caisse	318,57
C0006460	Claudette Perreault (KM et bénévoles)	248,95
C0006461	Richard Bisson	23 532,64
C0006464	Hydro Québec (église)	45,60
C0006465	Agence du revenu du Canada DAS	1 150,02
C0006466	Ministère du revenu DAS	2 794,78
C0006467	Visa Desjardins	626,19
C0006468	Caisse Desjardins région de Thetford	303,84
C0006469	Régie intermunicipale de la région Thetford	880,81

C0006470	Comité d'embellissement Kinnear's Mills	2 500,00
C0006471	Héritage Kinnear's Mills	17 500,00
C0006472	Xerox Canada Ltée	863,28
C0006473	Fonds d'information sur le territoire	8,00
C0006474	DG Usimécanique inc.	248,37
C0006475	Serge Bolduc (voirie)	388,05
C0006476	SPCA Thetford Mines	1 586,91
C0006477	Armand Lapointe Equipement Inc.	845,19
C0006478	Nadeau Photo Solution – Rouge des vergers	51,74
C0006479	Kalitec signalisation	4 478,28
C0006480	Karine Pépin	3 000,00
C0006481	Stéphane Roy, arpenteur-géomètre	1 598,15
C0006482	Cité Construction TM inc.	252,95
C0006483	Marc Prévost (km)	408,00
C0006484	Ferme Normaline Inc.	3 065,46
C0006485	Formation Urgence Vie	83,77
C0006486	Marilou Beaudoin (50% camping + biblio)	190,00
C0006487	Marisol Brochu (50% camping)	125,00
C0006488	Jean-Pierre Turgeon (KM, formation)	360,60
C0006489	Raymond Chabot Grant Thornton	5 116,39
C0006490	Location d'outils Thetford (stationnement)	728,08
C0006491	James G. Noonan	2 545,25
C0006492	Serge Bolduc	1 350,95
C0006493	Jardinerie du Canton (arbres)	114,97
P1800034	Le Centre de l'Aspirateur TM Enr.	78,00
P1800035	9039-4255 Québec inc. Beaucesansfil	68,93
P1800036	Entreprise Sanifer	2 148,68
P1800037	Rona Inc.	308,90
P1800038	Les Transports Maggy Beaudet inc.	1 672,64
P1800039	Vivaco groupe coopératif	1 166,39
P1800040	2861-7389 Québec inc. Rick Macrae	781,83
P1800041	Entreprise Sanifer (gros déchets 2018 et 2018)	3 306,69
P1800042	Claude Pelletier	2 615,68
P1800043	2861-7389 Québec inc. Rick Macrae	9 634,95
L1800007	Hydro Québec	1 735,20
L1800008	Bell Canada	416,18
	<b>TOTAL</b>	<b>112 370,34</b>

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. le maire invite les citoyens à la période de questions.

## **DIVERS**

**2018-123**

### **DEMANDE DE DON POUR LE 110<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DU I.O.O.F. # 54**

Une demande de don de I.O.O.F. (Independent order of Odd fellows, lodge 54) pour l'organisation de leur 110<sup>e</sup> anniversaire d'existence.



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbaux des séances du conseil municipal  
de Kinnear's Mills,  
MRC des Appalaches (Québec)

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre un don de 250 \$  
à I.O.O.F. # 54.

**2018-124**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever  
la séance à 21 h 13.

Signé : Paul Vachon  
Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault  
Claudette Perreault, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

*Je, Paul Vachon maire, atteste que la signature du présent procès-verbal  
équivalut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens  
de l'article 142 (2) du Code municipal.*